Mise en œuvre de la méthodologie d'évaluation de l'EC de l'habitat d'intérêt communautaire « lagunes côtières méditerranéennes » 1150*– mise en œuvre de l'indicateur prioritaire "macrophytes" de la méthode à l'échelle du site Natura 2000 « Camargue ».

Réunion de restitution du 31 mars 2023, organisée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (PRLM) à la Tour du Valat (Arles)

Participants :

Luc BELENGUIER, conservateur de la RNN Camargue, SNPN
Stéphanie BERTRAND, Responsable Unité Crau – Camargue – Alpilles, CD 13
Nicolas BOREL, botaniste consultant
Alexandre CRESTEY, animateur N2000, PNR Camargue
Hugo FONTES ingénieur de recherche en écologie végétale, Tour du Valat
Manon HELLUY, chargée de mission Natura 2000 zones mixtes et marines, DREAL Paca
Clara LALAUZE, stagiaire N2000 Camargue, PNR Camargue
Katia LOMBARDINI, chargée de mission PACA du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, Tour du Valat
Virginie MAUCLERT, coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, Tour du Valat
Laetitia POULET Chargée d'étude Faune, Flore Habitats, PNR Camargue
Mailys ZAMBLERA, chargée de mission Natura 2000 zones mixtes et marines, DREAL Paca

Excusés :
Marie-Claude SERRA, chargée de mission Gestion – Aménagement, Conservatoire du littoral
Isabelle QUONIAM, GPMM

Contexte et objectifs de la réunion

Dans le cadre du projet Life Marha (Marine habitats), piloté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le Pôle-relais lagunes méditerranéennes accompagne les animateurs et gestionnaires de sites N2000 dans l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat 1150 Lagunes côtières avec la méthode parue en 2019 et le classeur de fiches techniques paru fin 2020 en appui à la mise en œuvre opérationnelle.

L'évaluation de l'état de conservation à l'intérieur des sites Natura 2000 est une obligation dans le droit français (article R.414-11 du Code de l'environnement), pour faciliter le travail des opérateurs et permettre une future comparaison et mutualisation des données entre les sites.

Comme toutes les zones humides littorales, l'habitat lagunes méditerranéennes est menacé. Il est vulnérable face aux fortes pressions anthropiques (agricoles, touristiques, industrielles, urbaines) et au changement climatique. En raison de leur confinement et des apports du bassin versant, les lagunes méditerranéennes

sont naturellement riches en éléments nutritifs. Les phénomènes d'eutrophisation sont souvent accompagnés d'un déclin des phanérogames, au profit d'une prolifération de macroalgues opportunistes et/ou de phytoplancton. Il apparaît donc nécessaire d'évaluer l'indicateur **prioritaire « Macrophytes » dont l'objectif** est de caractériser les communautés macrophytiques des lagunes au travers :

- de l'analyse de la structure du peuplement végétal (abondance, composition et diversité floristique), qui renseigne sur le fonctionnement de la masse d'eau,
- et de la persistance dans le temps des espèces caractéristiques de l'habitat.

Sur le long terme la mesure de cet indicateur pourra permettre également d'avoir une vision sur la trajectoire écologique de la lagune.

Du fait de la très grande étendue de l'habitat 1150 sur le site N2000 Camargue (environ 70 pièces d'eau), ont été retenues uniquement 11 pièces d'eau, choisies pour être représentatives de l'ensemble des lagunes du site N2000 Camargue en termes de surface (15 ha à 1480 ha), de salinité (< et > à 18 ppt), de gestion (PNRC, RNN, TdV, Saintes-Maries-de-la-Mer, CD), de distance et connexion à la mer et de localisation sur le site.

Les lagunes où nous avons la possibilité d'agir en termes de gestion ont été privilégiées, au détriment des lagunes privées/salicoles sur lesquelles aucune mesure ne peuvent être envisagées.

Les pièces d'eau, totalisant 5300 ha sont les suivantes : anse de Carteau, Dame, Lion, Monro, Impérial, Malagroy, lagunes temporaires de la RNN de Camargue, Évêque, Brasinvert, Icard.

L'étang des Launes faisait partie des pièces d'eau à étudier, mais la mairie des Saintes Marie de la Mer ne nous a pas donné autorisation. Cette pièce d'eau a donc été retirée de l'étude.

L'étude, qui constitue une action complémentaire au Life Marha, a été financée par l'Unité N2000 de la DREAL PACA pour 2022-2023 et réalisée avec l'appui d'un prestataire (Nicolas Borel) et d'un ingénieur de recherche en écologie végétale à la Tour du Valat (Hugo Fontes), en lien avec l'Ifremer (Nicolas Cimiterra) pour l'aide à la détermination des algues.

À savoir qu'initialement cette étude devait être portée par la structure animatrice N2000, le PNR de Camargue, dans le cadre de l'animation du site. Suite à la démission de l'animatrice N2000 en 2021, le PNRC n'était plus en mesure de coordonner l'étude et l'enveloppe provisionnée par la Dreal risquait d'être perdue. Ainsi, le Pôle lagunes en concertation avec Jean Marc Salles de la DREAL PACA a convenu que la Tour du Valat (PRLM) soit bénéficiaire de la subvention et que le Pôle lagunes puisse coordonner les parties prenantes.

La réunion avait pour objectif de restituer les résultats de l'étude initiée en 2022, aux gestionnaires et animateurs N2000 concernés et à la DREAL PACA.

Résultats de l'étude (cf. rapport en annexe).

L'ensemble des lagunes du système Vaccarès (Monro, Impérial, Malagroy, Dame et Lion) possède un mauvais état de conservation lorsque les macrophytes sont suffisamment abondants pour permettre une évaluation. Les fortes salinités de ces lagunes fortement confinées pourraient expliquer l'absence de macrophytes de références. La qualité des eaux pourrait également bien être en cause mais nous ne disposons pas d'informations permettant de conclure sur ce point. La lagune de Carteau possède un bon état de conservation et représente en Camargue une lagune de référence du point de vue des communautés de macrophytes. Elle est également singulière de par son ouverture sur la mer, qui explique en partie son meilleur état que les pièces d'eau plus confinées. Néanmoins, sa situation reste à surveiller en lien avec l'influence des apports d'eau issue du Rhône et les pollutions issues de l'activité industrielle du grand port autonome de Marseille qui pourrait dégrader la qualité de l'eau et par conséquence l'état de conservation des communautés de macrophytes.

Les petites pièces d'eaux temporaires évaluées montrent un bon état de conservation du fait de l'absence de macrophytes indicateurs de dégradation. L'absence ou les faibles abondances en macrophytes de références s'expliquent probablement par les conditions naturellement défavorables à leur expression (salinité de l'eau, assec précoce notamment), facteurs liés au contexte météorologique de l'année 2022. Ces lagunes temporaires sont des écosystèmes endoréiques, ou occasionnellement connectés à la mer (Brasinvert) exempt de dégradation anthropique.

Points de discussion et conclusion

Les prestataires vont renseigner Silene d'ici la fin de l'année 2023 avec toutes les données récoltées et fournir à la DREAL PACA toutes les données brutes des relevés floristiques.

L'évaluation de chaque lagune a été réalisée. Les gestionnaires et animateurs N2000 présents saluent le travail réalisé et l'approche collective qui a été favorisée. Il pourra être intéressant de faire le même suivi (points identiques) dans quelques années (6 ans selon la méthode) pour qualifier l'évolution de l'habitat pour cet indicateur.

Le rapport final intégrant les prospections complémentaires sur les lagunes d'Icard et Evêque sera transmis avant fin 2023.

Le rapport final d'évaluation des différents indicateurs suivis dans le cadre de la méthode nationale sur le site N2000 Camargue sera réalisé par le stagiaire N2000 du PNRC en 2024.

En Annexe : Rapport provisoire de l'étude Macrophytes en Camargue